

Plan de protection

du Future Classroom lab de la HEP du canton de Vaud
Version du 28.01.2021



Pour les étudiant.e.s et formateur.trice.s de la HEP qui fonctionnent comme équipe d'animation du lab, le plan de protection de la HEP, accessible sous <https://www.hepl.ch/cms/accueil/actualites-et-agenda/actu-hep/coronavirus-mesures-hep-vaud.html> fait foi.

Les étudiant.e.s et formateur.trice.s de la HEP portent obligatoirement le masque durant tout le temps passé dans les bâtiments de la HEP et enregistrent leur présence via l'application [SocialPass](#). Le port du masque est également obligatoire dans les espaces extérieurs y afférents.

Pour les enfants et jeunes jusqu'à 16 ans¹ participant aux activités proposées par le Future Classroom lab, ce plan de protection est complété par le **concept de protection de la GLAJ du 15.01.2021** pour l'organisation d'activités extrascolaires encadrées pour les enfants et les jeunes (activités à la journée) dans le contexte du covid-19, concept qui a été revu selon les indications de l'office du médecin cantonal par l'intermédiaire de l'unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire ([Lien](#)).

Le présent document prend en compte les éléments décrits sur le [tableau pour la mise en pratique du concept de protection](#) pour les organisateurs d'activités extrascolaires encadrées pour les enfants et les jeunes basé sur le concept de protection du GLAJ-Vaud du 15 janvier 2021. Il est régulièrement mis à jour en fonction des adaptations aux mesures sanitaires recommandées par le Conseil Fédéral et l'État du Vaud et il est valable jusqu'à sa révocation.

Ce document a été envoyé aux organisateur.trice.s et à toute l'équipe encadrante (PER HEP et étudiant.e.s) et leur a été expliqué.

L'équipe encadrante l'a lu et approuvé avant le début des activités.

Oui Non

Le document est accessible sur le site web du FCL sous fcl.hepl.ch/securite.

Oui Non

Le document est transmis aux parents /représentant.e.s légaux des enfants participant aux activités lors de la confirmation d'inscription.

Oui Non

Personne responsable de la mise en œuvre et des contrôles réguliers :

Stephanie Burton Monney

Nom et prénom en majuscules : STEPHANIE BURTON MONNEY

Signature :

Lieu, date : Lausanne, 8.02.2021

¹ N.b.: Dès le jour de ses 16 ans (entrée dans sa 17e année), le jeune change de catégorie pour les mesures Covid-19.

1. Inscriptions aux activités et diffusion des informations de protection

Les inscriptions aux activités du lab se font en ligne sur le site fcl.hepl.ch.

Lors de l'inscription, les personnes sont invitées à prendre connaissance du plan de protection de la GLAJ et du présent document de mise en pratique. Les informations sont transmises à nouveau lors de la confirmation de l'inscription.

L'identité de tous les participant.e.s et animateur.trice.s doit être connue, les coordonnées dûment répertoriées et conservées durant deux semaines après la fin de l'activité afin de garantir la traçabilité des infections éventuelles (cas avérés de coronavirus).

2. Arrivée et départ de l'activité

L'accueil en début de matinée ou d'après-midi a lieu à l'extérieur, devant l'entrée du Bâtiment HEP à la Rue de Sebeillon 1. En principe, un seul parent accompagne le ou la participant.e à l'arrivée comme au départ de l'activité. Le parent récupère son enfant au même endroit à la fin de l'activité.

Il ne sera pas possible pour les parents de se rendre à l'intérieur du lab ou de le visiter. Merci d'avertir les animateurs en cas de retard pour que nous puissions accueillir /déposer votre enfant au lieu de rendez-vous à l'extérieur.

Les formatrices et formateurs et les étudiant.e.s de la HEP enregistrent leur présence via l'application SocialPass.

Puisque les distances peuvent difficilement être respectées lors de la prise en charge, l'animatrice ou l'animateur en charge de l'accueil, les parents ainsi que les enfants de plus 12 ans, portent obligatoirement le masque.

3. Enfants et jeunes participant aux activités

Les gestes de protection en vigueur sont expliqués aux participant.e.s dès leur arrivée au Future Classroom lab et sont rappelés régulièrement.

Les participant.e.s vulnérables ou en contact avec des personnes vulnérables dans leur cercle privé, les personnes ayant été en contact avec une personne infectée moins de 10 jours avant le début de l'activité et les personnes présentant des symptômes ne participent pas à l'activité.

A l'arrivée dans le Future Classroom lab, les manteaux, sacs et objets personnels sont déposés dans des casiers nominatifs.

Chaque participant.e amène son pique-nique / goûter ainsi qu'un gobelet /une gourde et des services.

4. Gestes d'hygiène et lavage des mains

A l'entrée du laboratoire et dans celui-ci, des stations de désinfection et des masques sont à disposition.

Au début et à la fin de chaque activité, les participant.e.s et les animateur.trice.s sont invités à se laver les mains, en particulier lors des changements d'activité. Les animateur.trice.s assurent le lavage des mains ou la désinfection dès l'arrivée sur le lieu de l'activité.

Les participant.e.s et les encadrant.e.s se lavent régulièrement les mains avec du savon ou avec une solution hydro alcoolique. Le lavage des mains avec de l'eau et du savon liquide est privilégié. Le séchage se fait avec du papier à usage unique.

Chaque animateur.trice a sur lui un flacon de désinfectant qu'il/elle utilise après chaque contact avec une surface «critique » : poignées, interrupteurs, etc.

5. Port du masque

Les étudiant.e.s et formateur.trice.s de la HEP portent obligatoirement le masque en

permanence lorsqu'ils sont à l'intérieur des bâtiments de la HEP.

Les participant.e.s dès 12 ans sont obligés de porter le masque à l'intérieur. Il est également obligatoire à l'extérieur, si la distance de 1.5 mètre ne peut pas être respectée.

Nous fournissons des masques chirurgicaux à tous les participant.e.s qui doivent ou souhaitent en porter.

6. Désinfection du matériel et des locaux - aération

Les activités dans un laboratoire numérique entraînent automatiquement la manipulation de divers objets (tablettes, robots, enregistreurs, etc.). Une attention accrue est apportée au nettoyage et au rangement de ces outils.

Les locaux sont aérés, nettoyés et désinfectés à la fin de chaque activité / journée. Les outils et les surfaces sont nettoyés à la fin des activités de la journée. Le matériel fréquemment utilisé est désinfecté le plus souvent possible.

Les fenêtres sont ouvertes toutes les heures pendant 5 minutes pour garantir une bonne circulation de l'air dans les locaux.

7. Distanciation sociale

Les animateurs et animatrices veillent à ce que les participant.e.s aient le plus d'espace possible dans les salles. Les encadrant.e.s et les participant.e.s respectent la distanciation sociale entre eux (1,5m), mais celle-ci peut être réduite en fonction des participant.e.s. et leurs besoins spécifiques.

8. Activités

Des activités en sous-groupe avec un nombre de participant.e.s réduits sont à privilégier.

Si la météo le permet, chaque animation comprend un temps de jeux à l'extérieur, ce qui facilite une bonne aération de la salle.

Les activités à l'extérieur ont lieu dans le quartier. En cas de déplacement dans la ville de Lausanne, les déplacements à pied sont privilégiés.

9. Goûters, pique-nique et boissons

Dans la mesure du possible, les participant.e.s apportent leur nourriture et leur propre matériel (gobelet/gourde, ev. assiette). Il n'y a ni couverts, ni aliments, ni boissons en libre-service à l'intérieur des locaux de la HEP.

Les goûters sont consommés si possible à l'extérieur. Si le goûter doit avoir lieu à l'intérieur, les participant.e.s et encadrant.e.s, qui mangent à des tables séparées, ne peuvent consommer que s'ils sont assis.

10. Procédure en cas de suspicion COVID-19

En cas de symptômes ou de suspicion de fièvre (voir annexe 1), la personne concernée est séparée du groupe et munie d'un masque. La personne qui prend en charge le ou la participant.e s'en occupe du début à la fin de la procédure (jusqu'à la prise en charge par le parent ou représentant.e légal.e). Elle porte un masque et des gants et évite le contact avec les autres personnes présentes.

La température est prise au moyen d'un thermomètre sans contact qui sera désinfecté après chaque utilisation.

La responsable du FCL prend contact avec les parents /représentant.e légal.e, organise un

contact téléphonique avec un médecin (CTMG 0848 133 133 en cas de suspicion d'infection) et le retour au domicile selon l'avis du médecin.

11. Matériel disponible

Pour garantir la mise en œuvre de ce plan de protection, le Future Classroom lab dispose du matériel suivant :

- des affiches officielles de prévention ;
- des distributeurs de gel hydro alcoolique ;
- des produits désinfectants ;
- des masques chirurgicaux et des poubelles avec couvercle pour les jeter ;
- un thermomètre sans contact qui doit être désinfecté après chaque utilisation ;
- la liste des contacts téléphoniques du médecin référent ou médecin de garde (CTMG 0848 133 133 en cas de suspicion d'infection) et des parents doit être à disposition de l'équipe d'encadrement à tout moment.

Annexe 1

Les symptômes du covid-19 varient en forme et en gravité.

Symptômes principaux :

- Affection aiguë des voies respiratoires (maux de gorge, toux, surtout sèche, insuffisance respiratoire, douleurs dans la poitrine)
- Fièvre
- Perte soudaine de l'odorat et/ou du goût.

Attention, le coronavirus peut se manifester aussi par :

- Maux de tête
- Faiblesse générale
- Sensation de malaise
- Douleurs musculaires
- Rhume
- Troubles gastro-intestinaux (nausées, vomissements, diarrhée, maux de ventre)
- Eruptions cutanées.

Le coronacheck d'Unisanté permet de faire un état des lieux des symptômes et des mesures à prendre.

En cas de doute : faites le www.coronacheck.ch

En cas de symptômes, restez à la maison et évitez tout contact avec d'autres personnes.

Jusqu'au résultat du test, restez à la maison et évitez tout contact avec autrui.

Puis suivez les instructions qui vous seront transmises avec les résultats du test.

Si le test n'est pas recommandé, attendez au moins 24 heures après l'atténuation des symptômes avant de sortir.

Si les symptômes se manifestent à nouveau, effectuez une nouvelle fois l'auto-évaluation.

Pour plus d'informations :

<https://www.vd.ch/toutes-les-actualites/hotline-et-informations-sur-le-coronavirus/>

consulté le 23 janvier 2021